

prestations. A signaler le problème récurrent d'un nombre important d'heures supplémentaires dû à de nombreux cas de maladies et d'accidents. Le problème de l'hôtellerie réside dans le manque de clientèle le matin et le soir où pourtant le personnel est nécessaire pour ces deux services qui concernent les élèves internes dormant sur place. On constate au numéro de position 451.001, contribution des autres cantons, un excédent de revenus qui est la preuve d'une augmentation des élèves non fribourgeois qui dopent cette position de plus de 322 000 francs.

Le centre de charges 3445, Service des forêts et de la faune, est encore une unité gérée en GPP, avec des documents compréhensibles et faciles de lecture. Au compte de fonctionnement, on constate une dépense en forte diminution, inférieure de plus de 3 millions malgré une diminution du bois indigène exploité. Au numéro de position 313.033, protection de la faune et des biotopes, les dépassements sont dus en partie à de nouveaux projets pas connus lors de l'élaboration du budget et d'autre part à des conventions-programmes dont les signatures sont intervenues après l'élaboration du budget. Au numéro de position 362.000, subvention cantonale pour les communes, on constate un gros dépassement partiellement compensé par le numéro de position 460.032. La position 436.011, contributions de tiers, n'était pas budgétée: c'est un bénéfice supplémentaire provenant des corporations partagées avec l'Etat.

Je remercie le Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts et ses collaborateurs pour leur collaboration lors de l'inspection de ces comptes.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009

DIRECTION DES INSTITUTIONS, DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

**Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.**

La Commission des finances et de gestion a analysé avec attention le rapport de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Elle a constaté ce qui suit:

- Dans les activités particulières, mise en œuvre de la Constitution: à la fin 2009, sur les 76 projets retenus dans la planification définitive des travaux de mise en œuvre de la Constitution, 49 étaient liquidés, soit le 64%.
- Au niveau de la décharge de la Pila, le commentaire qui a été fait tout à l'heure par notre collègue Jean-Louis Romanens était complet, je ne m'étalerai donc pas sur ce sujet.
- Bureau de l'égalité hommes-femmes: ce Bureau a été transféré à la Direction de la santé et des affaires sociales par le Conseil d'Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2010, afin de mieux utiliser les synergies dans le domaine

de la famille, ce qui relève de ses attributions générales.

- Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires: suite à l'inspection des exploitations d'estivage transformant le lait au bénéfice d'un numéro d'agrément, le bilan a révélé que les locaux et les infrastructures de nombreuses exploitations d'estivage n'avaient souvent pas fait l'objet de travaux et d'entretien réguliers. A relever que les 2/3 des coûts de remise à niveau concernent l'eau pour la fabrication. Concernant les coûts, un petit rappel s'impose: les 70% de l'investissement sont pris en charge par le canton et la Confédération et les 30% sont à la charge du propriétaire ou du tenancier. La consolidation de l'équipe du contrôle des viandes des trois grands abattoirs sur les sites d'Estavayer et Courtepin, suite à la cantonalisation, est en partie responsable de l'augmentation du personnel que l'on constate sous «Etat du personnel», à la fin du rapport de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.
- Aux «Affaires canines», une forte activité est constatée. Lors du budget 2008, le Grand Conseil avait accordé deux postes supplémentaires à durée déterminée, pour la mise en application de la loi. Or, force est de constater que le volume de travail à long terme restera important. A la demande du directeur de la DIAF, la Commission de finance et de gestion a discuté de la transformation au moins de l'un de ces contrats en engagement définitif. Cette proposition sera analysée lors du budget 2011. Rappelons que l'impôt sur les chiens rapporte plus de 1,4 million de francs. Comme ce n'est pas une taxe destinée à une tâche précise, cet impôt passe directement dans la Trésorerie de l'Etat. Pour comparaison, je vous rappelle que ce service emploie actuellement, tous contrats confondus, 4 EPT représentant une masse salariale d'environ 400 000 francs.

– Concernant les préfectures, relevons la promesse du préfet de la Sarine – cela fera plaisir à notre Présidente – qui a été faite au Conseil d'Etat d'un engagement très prochain d'une ou d'un apprenti-e à la Préfecture de la Sarine.

– Concernant la statistique des postes de travail, nous constatons un effectif de 398,33 EPT aux comptes 2009. Ceci représente une augmentation de 38,47 EPT supplémentaires, soit 10,69%. La majeure partie de ces augmentations a été signalée tout à l'heure et provient essentiellement du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires qui augmentent de 25,76 EPT, principalement en raison de la cantonalisation du contrôle des viandes dans les grands abattoirs de notre canton. Ce qui représente le 7,15% des 10,69% de l'augmentation totale de l'effectif de la DIAF.

Je remercie le Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts ainsi que ses collaborateurs pour l'élaboration de ce rapport qui donne des informations précises et précieuses sur le fonctionnement de cette Direction.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes pour l'année 2009

ETABLISSEMENT D'ASSURANCE DES ANIMAUX DE RENTE (SANIMA)

**Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.**

La Commission des finances et de gestion a examiné, lors de sa séance du vendredi 9 avril 2010, le rapport d'activité 2009 de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente. Ce dernier est très détaillé et donne une bonne perspective de son activité. La première partie des annexes concerne les comptes d'exploitation et les bilans de la caisse d'assurance et de la caisse des déchets d'animaux, ainsi que le compte d'exploitation du laboratoire agro-alimentaire fribourgeois, unité vétérinaire. Sur ces différents points, la Commission des finances et de gestion n'a pas de commentaires particuliers. La dernière partie des annexes concerne des statistiques se rapportant au recensement d'animaux de rente, au montant des primes, au centre collecteur des déchets d'animaux, ainsi qu'aux analyses des maladies à déclaration obligatoire. Ceci nous amène à bien cerner l'évolution des travaux de SANIMA et les différents objectifs que vise cet établissement.

**Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Un seul commentaire: la législation fribourgeoise étant très complète et permettant dans ce domaine de faire participer les détenteurs, Fribourg est l'un des seuls cantons qui a pu partager la facture de l'élimination des épizooties à éradiquer avec les détenteurs. Donc le canton paie la moitié et les détenteurs l'autre moitié. Dans d'autres cantons, c'est le canton qui assume la totalité des dépenses.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 84 voix sans opposition ni abstention.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Busard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/

FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 84.*

## Comptes généraux de l'Etat pour l'année 2009

BILAN

**Le Rapporteur général.** Toutes les informations relatives au bilan se trouvent en pages 43, 50 et 346 à 349 des comptes de l'Etat de Fribourg. Je tiens à souligner le total de l'actif du bilan, qui a progressé de plus de 63 millions en une année pour se terminer à 2 milliards 959 millions. La dette brute de l'Etat se monte à 654 millions, alors qu'elle était encore à plus de 1 milliard 135 millions en 2001. Ce qui donne une fortune nette de l'Etat de Fribourg, après déduction de la dette brute, de 748,7 millions.

Les engagements hors bilan concernent les garanties de l'Etat de Fribourg qui sont fournies à différentes institutions, notamment pour les engagements financiers de la Banque cantonale de Fribourg, ainsi que la garantie de l'Etat pour couvrir une découverte technique en capitalisation de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et également pour les crédits fédéraux d'investissement agricole qui se montent à plus de 183,9 millions de francs, car les pertes consécutives à l'octroi de ces prêts doivent être assumées par les cantons. Finalement, l'Etat répond également des pertes qui pourraient toucher les aides en matière d'investissements dans les régions de montagne. La provision, pour tous ces engagements hors bilan, est actuellement de 15 millions de francs. Je n'ai pas d'autres commentaires sur les autres postes du bilan.

Concernant la récapitulation, l'analyse des comptes de chaque Direction n'a apporté aucune modification, donc je n'ai pas de commentaire particulier à formuler.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Récapitulation

– Aucune remarque n'est formulée concernant la récapitulation des comptes généraux de l'Etat pour l'année 2009.